



Extrait du Medileg

<https://www.medileg.fr/Sante-Solidarite-Precarite-DU>

# Santé Solidarité Précarité (DU)

- Acteurs - Médecine Légale - CHU de Grenoble - Diplômes et formations spécialisées -

Date de mise en ligne : vendredi 10 avril 2009

---

**Medileg**

---

**Responsable de la formation :**

Pr V Scolan  
Service de Médecine légale, CHU de Grenoble

**Coordination pédagogique :**

Dr Pierre Micheletti  
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

**Public :**

- ▶ Les docteurs en médecine et en pharmacie
- ▶ Les internes en médecine et en pharmacie à partir de la 1<sup>ère</sup> année d'internat, les résidents de médecine générale à partir de la 1<sup>ère</sup> année, les docteurs en médecine ( titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays)
- ▶ Les professionnels intervenants sur les questions de santé des populations précaires : personnels infirmiers et cadres hospitaliers, assistants de services sociaux, cadres administratifs, psychologues.

Cet enseignement est ouvert aux professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, aux professionnels libéraux, au secteur mutualiste et aux membres d'associations, sous réserve de l'acceptation des demandes d'inscription au diplôme par le responsable pédagogique.

**Modalités pratiques :**

Durée : 1 an  
102 heures d'enseignement en 6 modules

**Validation :**

Examen écrit,  
Assiduité à tous les cours.

**Inscription administrative :**

Faculté de médecine-Scolarité 3<sup>ème</sup> cycle  
38700 LA TRONCHE CEDEX  
Tél. 04/76/63/71/20

**Renseignements pédagogiques :**

pierre.micheletti@medecinsdumonde.net  
Secrétariat Grenoble 04 76 84 17 31  
Secrétariat Lyon 04 78 89 99 99

**Formation continue :**

DU-FMC  
Faculté de Médecine/Pharmacie La Tronche  
Tél. 04/76/63/71/76 - Fax 04/76/63/74/42

**Objectifs :**

Mettre à la disposition des participants un enseignement permettant l'acquisition de compétences pour la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires.)

### **Programme :**

Module 1 : Introduction à la Santé Publique : concepts et cadre réglementaire des dispositifs de lutte contre la précarité.

Module 2 : Les vulnérabilités particulières de populations ou d'âges spécifiques.

Module 3 : Les formes d'expression des liens entre santé et précarité en fonction des territoires ou en relation avec l'errance et la migration.

Module 4 : Les pathologies en lien avec la pauvreté. Approche de situations spécifiques de vulnérabilité. Incidence sur la prise en compte de la santé.

Module 5 : Mise en oeuvre d'actions en faveur de la santé : les conditions de réussite et les limites des interventions.

Module 6 : La mobilisation des acteurs dans la mise en oeuvre des actions : partenariats, réseaux et complémentarité des compétences.